

|                 |   |
|-----------------|---|
| Titre .....     | <b>La gestion patrimoniale de l'entreprise - niv2</b>   |
| Objectifs ..... | <p>A l'issue de la formation, l'apprenant devra être capable de (chronologie d'apprentissage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lister les différentes problématiques patrimoniales s'opposant aux dirigeants d'entreprises ainsi que les salariés de cette entreprise.</li> <li>- Décrire les différents thèmes et partenaires éventuels nécessaires à la résolution des problématiques.</li> <li>- Recenser les solutions possibles aux différentes problématiques identifiées</li> </ul> <p>Utiliser les textes en vigueur afin de recourir aux solutions les plus pertinentes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer une stratégie patrimoniale en lien avec une situation</li> </ul>   |
| Contenu .....   | <p><b>1- L'IFI et l'entreprise</b> (les critères de qualification en bien professionnel ; le traitement des parts de SCI)</p> <p><b>2 - Les droits de succession et l'entreprise</b> (le pacte Dutreil 787 B - droits de succession)</p> <p><b>3 - L'adaptation du régime matrimonial à l'entreprise</b> (participation aux acquêts, société d'acquêt, clause de préciput, faculté d'attribution, clause de reprise des apports)</p> <p><b>4 - L'optimisation des rémunérations du dirigeant et des salariés.</b><br/>Pour les dirigeants : choix du statut et de la forme sociale, OBO et cash out ; Pour les cadres dirigeants : attribution d'action gratuite, stock option, LBO/BSA, art 83, art 39 ; Pour les salariés : participation et intéressement, PEE (dont FCPE - fonds de titres de l'entreprise), PERECO...</p> <p><b>5 - La poursuite de l'entreprise en cas de décès ou de maladie du dirigeant</b> (mandat à effet posthume et de protection future ; contrat homme clef ; garantie croisée d'associés)</p> <p><b>6 - La transmission de l'entreprise</b> : régime des cessions ; donation cession; apport cession...</p> |
| Pédagogie ..... | <p>Exposé<br/>Echanges d'expériences<br/>Cas pratiques<br/>QCM de validation<br/><u>Validation de la formation</u> : Attestation de fin de formation<br/>Effectif : entre 5 et 20 participants</p>  |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Public.....              | Directeurs généraux<br>Directeurs juridiques<br>Directeurs et/ou managers<br>Cette formation ne nécessite aucun pré-requis  |
| Durée .....              | 1 jour soit 7 heures  |
| Code.....                | PAT1  |
| Méthode pédagogique..... | <p><u>Qualification des formateurs</u><br/>Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.</p> <p><u>Moyens pédagogiques et d'encadrement</u><br/>Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, ...) au bon déroulement de la formation.</p> <p><u>Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs</u><br/>Questionnaire de validation des acquis.</p> <p><u>Moyens de suivi de l'exécution de l'action</u><br/>Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.</p> <p><u>Modalités d'accessibilité</u><br/>Si vous êtes en situation de handicap : pour anticiper et faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente handicap, Madame Stéphanie PERRIN au 02 99 83 08 71 ou sperrin@forom.bzh</p> |